



# LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Programme de Formation -

## Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux de la prévention des risques psychosociaux (RPS)  
Définir les risques psychosociaux (langage commun)  
Repérer les liens entre le travail et les RPS  
Savoir faire la différence entre causes, effets et conséquences des RPS  
Identifier et repérer les facteurs de risque afin de pouvoir faire des propositions d'amélioration  
En fonction de sa position dans la hiérarchie, de son rôle dans l'entreprise, savoir appréhender les notions de harcèlement moral et sexuel  
Se positionner avec les autres intervenants en interne et en externe

## Contenu

Les enjeux des risques psychosociaux :  
- Humains - Economiques - Juridiques  
Les RPS selon le réseau prévention (CNAM, INRS, CARSAT) :  
- Caractérisation - Définitions communes  
Identification des RPS :  
- Causes - Effets - Conséquences  
Prévention primaire, secondaire et tertiaire  
Les liens entre le travail, les RPS et la souffrance au travail  
Les différentes notions de harcèlement (moral et sexuel) et leurs cadres réglementaires (Code pénal, code du travail, code de la sécurité sociale, jurisprudences récentes)  
Savoir comment se positionner par rapport aux autres intervenants dans l'entreprise et à l'extérieur (Inspection du travail, CARSAT, médecine du travail).

## Méthodes pédagogiques

Alternance entre présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques  
Méthodes actives et interactives selon les groupes  
Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises  
Projections de films, Travaux en groupes  
Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

## Evaluation et validation de la formation

Questionnaire de positionnement initial (type QCM)  
Reformulation tout au long de la formation  
Evaluation finale type QCM  
Remise d'une attestation de formation

## Informations pratiques

Public : Cadres et managers  
Prérequis : aucun  
Dates et Lieu : à définir

Durée : 2 jours (14 heures)  
+ travail en intersession  
Participants : 12 personnes au maximum